

**ASSOCIATION GENERALE DES FAMILLES DE ST-MAURICE**

**BROCANTE DU PLATEAU 25 mai 2025**

Vous désirez vous inscrire à notre brocante ? Nous vous en remercions.

 Veuillez trouver ci-après les formalités à accomplir. Merci d' envoyer les pièces à :

 **A.G.F. Saint-Maurice, 8 rue Marthe Chenal, Saint-Maurice 94410**

- Bulletin d'adhésion à l'AGF à remplir et à signer (facultatif),

- Fiche d'inscription et attestation sur l'honneur pour les particuliers,

- Fiche d'inscription et KBIS pour les professionnels,

- Photocopie recto/verso de la CNI ou du passeport,

- Enveloppe timbrée libellée à votre adresse,

- Règlement en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de l'**Association Générale des Familles**

 **de St-Maurice**, dans les conditions suivantes:

- **23 euros l'emplacement de 2m30**.

*Nous attirons votre attention sur le fait que votre inscription ne sera ferme et définitive que lorsque votre dossier sera complet.*

*Par ailleurs, nous vous informons qu’il n’y a pas de remboursement en cas de pluie.*

**A.G.F. St-Maurice** - Association loi 1901 à but non lucratif agréée par l'UDAF 94 - déclarée en préfecture le 16/01/1990 sous le n°W941001535. Siret : 39374498200017.

- tél : 06 62 69 97 76

 - courriel : agfsaintmaurice@hotmail.fr